

**LIGUE GRAND EST DE TENNIS**

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons ci-dessous un mandat de prélèvement SEPA que nous vous remercions de bien vouloir compléter(1), signer et nous retourner à l'adresse suivante :

**LIGUE GRAND EST DE TENNIS**  
**MAISON REGIONALE DES SPORTS**  
**13 RUE JEAN MOULIN**  
**54510 TOMBLAINE**  
**France**

Si l'IBAN ou le BIC sont erronés, veuillez corriger le mandat ci-dessous et nous transmettre un Relevé d'Identité Bancaire mentionnant vos coordonnées bancaires sous format IBAN.

Si le présent mandat est signé pour régler la créance d'une tierce personne, veuillez compléter le nom de ce débiteur final dans la zone « Tiers débiteur ».

Nous vous conseillons de conserver une copie du présent mandat.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Cachet et signature du créancier

  
**LIGUE GRAND EST DE TENNIS**  
**Maison Régionale des Sports**  
**13 Rue Jean Moulin**  
**54510 TOMBLAINE**  
**Tél. : 03 83 67 60 10**  
**E-mail : [ligue.grandest@fft.fr](mailto:ligue.grandest@fft.fr)**  
**N° SIRET : 78334307200048**  
**APE : 9312 Z**

(1) Toutes les zones précédées d'un astérisque doivent être renseignées. Si certaines données sont absentes, veuillez les compléter.

(2) Obligatoire si hors de l'UE. Facultatif pour les opérations intra Union Européenne.

A découper

**MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**

**LIGUE GRAND EST DE TENNIS**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) LIGUE GRAND EST DE TENNIS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LIGUE GRAND EST DE TENNIS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

**\*Coordonnées du débiteur**

**Coordonnées du créancier**

LIGUE GRAND EST DE TENNIS  
  
MAISON REGIONALE DES SPORTS  
13 RUE JEAN MOULIN  
  
54510 TOMBLAINE  
France  
  
ICS : FR44ZZZ425339  
  
RUM :  
  
Type de paiement : Récurrent

**\*IBAN :**

**\*BIC (2) :**

**Tiers débiteur :**

**\*A \_\_\_\_\_, \*Le \_\_\_\_\_**

**\*Signature du débiteur**

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.